GROUPE	1A	INSECTICIDE/ NÉMATOCIDE

VYDATE[md] L INSECTICIDE/NÉMATOCIDE

LIQUIDE SOLUBLE DANS L'EAU

RESTREINT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: Oxamyle 240 g/L

N[o] D'HOMOLOGATION 17995 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
EMPECHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCES

DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES
CONTIENT DU MÉTHANOL.
PEUT ÊTRE MORTEL OU CAUSER LA CÉCITÉ EN CAS D'INGESTION.
PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU OU D'INHALATION.
NE PAS EMMAGASINER EN DESSOUS DE 0 °C.

DANGER (Skull and crossbones in octagon) POISON

CONTENU NET: 10 L

LA COMPAGNIE E.I. DU PONT CANADA
PRODUITS AGRICOLES
C.P. 2300, STREETSVILLE
MISSISSAUGA (ONTARIO)
L5M 2J4
1-800-667-3925

Si des symptômes avant-coureurs apparaissent (voir SYMPTÔMES AVANT-COUREURS sur le panneau latéral), voir le médecin.

Consulter le panneau latéral en ce qui concerne les précautions à prendre.

<<SECONDARY DISPLAY PANEL>>

PRÉCAUTIONS:

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- EMPECHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCES
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE
- DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES
- CONTIENT DU MÉTHANOL.
- PEUT ÊTRE MORTEL OU CAUSER LA CÉCITÉ EN CAS D'INGESTION.
- PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'ABSORPTION CUTANÉE OU D'INHALATION.
- NE PAS EMMAGASINER EN DESSOUS 0 °C.
- Pour le mélange, le chargement, l'application et toute autre manipulation de la solution de pulvérisation, porter :
    - Une combinaison si l'on porte une chemise à manches courtes et un pantalon court
    - Des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau tel que du plastique stratifié à rôle de barrière, du caoutchouc butyle, du néoprène, du polychlorure de vinyle (PVC), du viton ou du caoutchouc nitrile
    - Des chaussures ou des bottes résistant aux produits chimiques ainsi que des chaussettes
    - Des lunettes protectrices (ou de préférence un écran facial panoramique)
    - Un tablier résistant aux produits chimiques lors du nettoyage du matériel, du mélange et du chargement
    - Un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH muni d'une cartouche antivapeurs organiques ou d'une boîte filtrante dotée d'un préfiltre R, P ou HE..
- Les gants devraient être lavés au savon et à l'eau après usage et remplacés régulièrement.
- Porter des vêtements propres chaque jour.
- Se laver soigneusement lorsqu'on a manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
- S'assurer qu'il n'y a ni animaux ni humains sans protection dans la zone traitée, pendant l'application et aussi longtemps que le produit risque d'être emporté par le vent.
- Ne pas ranger le produit à proximité de la nourriture (qu'elle soit destinée aux animaux ou aux humains).
- Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard formés par la pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de CropLife Canada au www.croplife.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION:
Ce produit doit être entreposé et étalé à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ENTREPOSAGE:
Entreposage le produit dans son contenant original, à l'écart engrais, des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Ne pas utiliser ou entreposer dans ou autour de la maison. Garder le contenant bien fermé.

PREMIERS SOINS:

INGESTION:
Appeler le médecin ou un Centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Boire 1 ou 2 verres d'eau et provoquer des vomissements en enfonçant un doigt dans la gorge. Ne jamais provoquer de vomissements ou faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

INHALATION:
Éloigner la victime et lui demander de s'étendre et de rester tranquille. Si elle ne respire plus, pratiquer immédiatement la respiration artificielle. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU:
Retirer immédiatement les vêtements contaminés et se laver à grande eau avec du savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer de la disponibilité d'installations pour se laver en tout temps près du site où le produit est manipulé.

CONTACT AVES LES YEUX:
En cas de contact, rincer les yeux à grande eau propre pendant 15 minutes. Obtenir de l'aide médicale ou appeler un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: L'ATROPINE EST UN ANTIDOTE - VOIR LE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT LORSQU'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT.

SYMPTÔMES AVANT-COUREURS: L'empoisonnement à l'oxamyle produit des effets reliés à l'activité anticholinestérase: faiblesse, vision embrouillée, mal de tête, nausée, crampes abdominales, malaises dans la poitrine, constriction des pupilles, transpiration, ralentissement du pouls, tremblements.

L'INHALATION OU LES CONTACTS DE LA PEAU RÉPÉTÉS AVEC LE VYDATE^{md} L INSECTICIDE/ NÉMATOCIDE OU D'AUTRES PESTICIDES À BASE D'ORGANOPHOSPHATE ET DE CARBAMATE PEUVENT ACCROÎTRE PROGRESSIVEMENT LA SUSCEPTIBILITÉ AUX EMPOISONNEMENTS SANS SUSCITER AUCUN SYMPTÔME.

AVIS AU MÉDECIN:
TRAITEMENT: - Utiliser du sulfate d'atropine pour le traitement. Administrer par intraveineuse des doses de 1,2 à 2,0 mg, à intervalle de 10 à 30 minutes, jusqu'à ce que l'atropinisation soit réalisée. Maintenir l'atropinsation jusqu'à ce que le malade se soit remis. Il peut être nécessaire de pratiquer la respiration artificielle ou de donner de l'oxygène. Interdire l'exposition à tout autre agent inhibiteur de la cholinestérase tant que le rétablissement n'est pas assuré.

Ne pas utiliser 2-PAM en case d'exposition au seul VYDATE^{md} L Insecticide/ Nématocide. Toutefois, en cas d'exposition au VYDATE^{md} L Insecticide/ Nématocide et à un insecticide à base d'organophosphate, 2-PAM peut être utilisé en combinaison avec le traitement au sulfate d'atropine. Ne pas administrer de morphine.

MODE D'EMPLOI:
VYDATE^{md} L Insecticide/ Nématocide devrait être utilisé uniquement de la manière recommandée sur la présente étiquette ou dans la documentation offerte par l'entremise des concessionnaires locaux de Du Pont.

DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

Inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et de flamme nue. Garder le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien aéré.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:
Ce produit est toxique pour le poisson, les oiseaux et la faune en général. Ne pas appliquer directement sur les plans d'eau. Ne pas pulvériser là où il y a risque de ruissellement. Ne pas appliquer le produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive, ou lorsque le vent souffle à plus de 10 km/heure. Éviter de contaminer l'eau en nettoyant le matériel ou en jetant les résidus. Ce produit est toxique pour les abeilles exposées à l'application directe. Ne pas appliquer ce produit lorsque les abeilles sont très actives dans le secteur visé par le traitement. Appliquer ce produit quand les abeilles sont moins actives.
ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉPARATION DE LA SOLUTION:
Remplir le quart ou la moitié du réservoir du pulvérisateur avec de l'eau. Ajouter le VYDATE^{md} L Insecticide/ Nématocide directement au réservoir (les quantités sont indiquées ci-dessous), puis finir de remplir celui-ci. Il n'est pas nécessaire d'agiter le mélange. Toujours porter des gants pour manier les contenants ou le matériel contaminé.

POMMIERS NON PRODUCTIFS
(Arbres ne devant pas porter de fruits dans les 12 mois suivant l'application)

NÉMATODES: Nématodes des racines. Traitement par trempage:
Ajouter 1,25 L de VYDATE^{md} L Insecticide/ Nématocide par 1 000 L d'eau. Appliquer la solution au taux de 3,5 à 10 L dans un rayon d'environ un demi-mètre autour de la base de chaque arbre pour couvrir la zone des racines.

Appliquer au printemps lorsque la croissance active des racines et des feuilles commence sur les jeunes fouets et les jeunes pommiers établis non productifs. La température devrait être supérieure a 7°C. Ne pas appliquer aux arbres qui souffrent d'un stress hydrique ou qui ne sont pas en croissance active. Ne pas tremper les racines du des produits de pépinières.

Traitement par trempage et traitement foliaire:
Pour de meilleurs résultats, appliquer un traitement par trempage et un traitement foliaire à forte concentration. Procéder quand la croissance débute.

Traitement foliaire:
Ajouter de 4,1 à 8,2 litres de VYDATE^{md} L Insecticide/ Nématocide par 1 000 L d'eau sous forme de pulvérisation diluée. Pulvériser jusqu'au point d'écoulement. Ne pas appliquer plus de 9,35

litres de VYDATE[md] L Insecticide/ Nématocide par hectare au cours d'une même pulvérisation. Faire la première pulvérisation lorsque les feuilles ont atteint leur taille normale ou lorsque les plants sont en période de croissance active. Faire trois applications sur une période de 2 ou 3 semaines. Ne pas appliquer sur les plants qui sont sous un stress hydrique ou qui ne sont pas en période de croissance active. Ce traitement supprimera également les insectes présents au moment de la pulvérisation. Voir la liste de ces insectes ci-dessous.

INSECTES, MITES ET ACARIENS:
Incluant le puceron vert et le puceron rose du pommier, les cicadelles, enrouleuses, punaises ternes, mineuses des feuilles, phytoptes du pommier, tétranyques à deux points et tétranyques rouges du pommier.

Traitement foliaire:
Ajouter de 1,5 à 3 litres de VYDATE[md] L Insecticide/ Nématocide par 1,000 L d'eau et pulvériser sous forme de pulvérisation diluée. Pulvériser jusqu'au point d'écoulement. On ne doit toutefois pas appliquer plus de 9,35 litres de VYDATE[md] L Insecticide/ Nématocide par hectare au cours d'une même pulvérisation. Appliquer selon les besoins pour maintenir la suppression.

POMMES DE TERRE

INSECTES:
Doryphore de la pomme de terre, altises, puceron vert des pêchers, puceron de la pomme de terre, cicadelle de la pomme de terre, punaises ternes.

Traitement foliaire:
Ajouter de 2,3 à 3 litres de VYDATE[md] L Insecticide/ Nématocide dans 300 à 900 litres d'eau par hectare. La pulvérisation doit être assez abondante pour bien mouiller le feuillage. Première application lors de l'apparition des insectes et répéter toutes les semaines ou au besoin. Préparer une solution faiblement concentrée si l'infestation est légère et une solution fortement concentrée en cas d'infestation grave ou d'infestation par les pucerons. Ne pas utiliser à moins de 7 jours de la récolte.

NOTE:
VYDATE[md] L Insecticide/ Nématocide ne supprimera pas les doryphores de la pomme de terre résistants aux carbamates.

FRAMBOISES

VYDATE[md] L Insecticide/ Nématocide est recommandé pour la suppression des nématodes des racines dans les framboises.

TRAITEMENT PAR TREMPAGE:
Faire une application à l'automne avant le 31 octobre. Utiliser une dose de 9,35 L/ha pour le traitement par trempage sur les framboisiers. Appliquer une fois par période de 12 mois seulement. Ne pas appliquer au printemps.

ÉNONCÉ SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:
Gestion de la résistance, VYDATE[md] L Insecticide/ Nématocide insecticide du groupe 1A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à VYDATE[md] L Insecticide/ Nématocide et à d'autres insecticides ou nématocides du groupe 1A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides ou nématocides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner le VYDATE[md] L Insecticide/ Nématocide ou les insecticides/nématocides du même groupe 1A avec des insecticides/nématocides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Évitez d'excéder le nombre maximum des applications par saison conformément aux "MODE D'EMPLOI" pour chaque type de récolte. Évitez les pulvérisateurs consécutives de Vydate L Insecticide/ Nématocide ou d'autres insecticides dans le même groupe dans une saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes ou de nématodes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec le représentant local de DuPont ou composer le numéro sans frais de DuPont 1 800 667-3925.

L'achat de ce produit ne confère aucun droit en vertu de brevets d'autres pays que le Canada.

[md]/[mc] Marques déposées/de commerce de E. I. du Pont de Nemours and Company, dont La Compagnie E. I. du Pont Canada est un usager licencié. Membre de CropLife.

<<Shipper/Carton Label>>

GROUPE	1A	INSECTICIDE/ NÉMATOCIDE

VYDATE[md] L INSECTICIDE/NÉMATOCIDE

LIQUIDE SOLUBLE DANS L'EAU

RESTREINT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: Oxamyle 240 g/L

N^{o} D'HOMOLOGATION 17995 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
EMPECHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCES

DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES
CONTIENT DU MÉTHANOL.
PEUT ÊTRE MORTEL OU CAUSER LA CÉCITÉ EN CAS D'INGESTION.
PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU OU D'INHALATION.
NE PAS EMMAGASINER EN DESSOUS DE 0°C.

DANGER (Skull and crossbones in octagon) POISON

CONTENU NET: 10 L

LA COMPAGNIE E.I. DU PONT CANADA
PRODUITS AGRICOLES
C.P. 2300, STREETSVILLE
MISSISSAUGA (ONTARIO)
L5M 2J4
1-800-667-3925

Si des symptômes avant-coureurs apparaissent (voir SYMPTÔMES AVANT-COUREURS sur le panneau latéral), voir le médecin.

Consulter le panneau latéral en ce qui concerne les précautions à prendre.

PRÉCAUTIONS:

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- EMPECHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCES
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE
- DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES
- CONTIENT DU MÉTHANOL.
- PEUT ÊTRE MORTEL OU CAUSER LA CÉCITÉ EN CAS D'INGESTION.
- PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU OU D'INHALATION.
- NE PAS EMMAGASINER EN DESSOUS DE 0 °C.
- Pour le mélange, le chargement, l'application et toute autre manipulation de la solution de pulvérisation, porter :

- Une combinaison si l'on porte une chemise à manches courtes et un pantalon court
- Des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau tel que du plastique stratifié à rôle de barrière, du caoutchouc butyle, du néoprène, du polychlorure de vinyle (PVC), du viton ou du caoutchouc nitrile
- Des chaussures ou des bottes résistant aux produits chimiques ainsi que des chaussettes
- Des lunettes protectrices (ou de préférence un écran facial panoramique)
- Un tablier résistant aux produits chimiques lors du nettoyage du matériel, du mélange et du chargement
- Un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH muni d'une cartouche antivapeurs organiques ou d'une boîte filtrante dotée d'un préfiltre R, P ou HE.

- Les gants devraient être lavés au savon et à l'eau après usage et remplacés régulièrement.
- Porter des vêtements propres chaque jour.
- Se laver soigneusement lorsqu'on a manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
- S'assurer qu'il n'y a ni animaux ni humains sans protection dans la zone traitée, pendant l'application et aussi longtemps que le produit risque d'être emporté par le vent.
- Ne pas ranger le produit à proximité de la nourriture (qu'elle soit destinée aux animaux ou aux humains).
- Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard formés par la pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de CropLife Canada au www.croplife.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION:
Ce produit doit être entreposé et étalé à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ENTREPOSAGE:
Entreposage le produit dans son contenant original, à l'écart des engrais, des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Ne pas utiliser ou entreposer dans ou autour de la maison. Garder le contenant bien fermé.

PREMIERS SOINS:
INGESTION:
Appeler le médecin ou un Centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Boire 1 ou 2 verres d'eau et provoquer des vomissements en enfonçant un doigt dans la gorge. Ne jamais provoquer de vomissements ou faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

INHALATION:
Éloigner la victime et lui demander de s'étendre et de rester tranquille. Si elle ne respire plus, pratiquer immédiatement la respiration artificielle. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU:
Retirer immédiatement les vêtements contaminés et se laver à grande eau avec du savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer de la disponibilité d'installations pour se laver en tout temps près du site où le produit est manipulé.

CONTACT AVES LES YEUX:
En cas de contact, rincer les yeux à grande eau propre pendant 15 minutes. Obtenir de l'aide médicale ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: L'ATROPINE EST UN ANTIDOTE - VOIR LE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT LORSQU'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT.

SYMPTÔMES AVANT-COUREURS : L'empoisonnement à l'oxamyle produit des effets reliés à l'activité anticholinestérase: faiblesse, vision embrouillée, mal de tête, nausée, crampes abdominales, malaises dans la poitrine, constriction des pupilles, transpiration, ralentissement du pouls, tremblements.

L'inhalation ou les contacts cutanés répétés avec le VYDATE^{md} L Insecticide/ Nématocide ou d'autres pesticides à base d'organophosphate et de carbamate peuvent accroître progressivement la susceptibilité aux empoisonnements sans susciter aucun symptôme.

AVIS AU MÉDECIN:
TRAITEMENT: - Utiliser du sulfate d'atropine pour le traitement. Administrer par intraveineuse des doses de 1,2 à 2,0 mg, à intervalle de 10 à 30 minutes, jusqu'à ce que l'atropinisation soit réalisée. Maintenir l'atropinsation jusqu'à ce que le malade se soit remis. Il peut être nécessaire de pratiquer la respiration artificielle ou de donner de l'oxygène. Interdire l'exposition à tout autre agent inhibiteur de la cholinestérase tant que le rétablissement n'est pas assuré.

Ne pas utiliser 2-PAM en case d'exposition au seul VYDATE^{md} L Insecticide/ Nématocide. Toutefois, en cas d'exposition au VYDATE^{md} L Insecticide/ Nématocide et à un insecticide à base d'organophosphate, 2-PAM peut être utilisé en combinaison avec le traitement au sulfate d'atropine. Ne pas administrer de morphine.

MODE D'EMPLOI:
VYDATE^{md} L Insecticide/ Nématocide devrait être utilisé uniquement de la manière recommandée sur la présente étiquette ou dans la documentation offerte par l'entremise des concessionnaires locaux de Du Pont.

DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES:
Inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et de flamme nue. Garder le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien aéré.

ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:
Ce produit est toxique pour le poisson, les oiseaux et la faune en général. Ne pas appliquer directement sur les plans d'eau. Ne pas pulvériser là où il y a risque de ruissellement. Ne pas appliquer le produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive, ou lorsque le vent souffle à plus de 10 km/heure. Éviter de contaminer l'eau en nettoyant le matériel ou en jetant les résidus. Ce produit est toxique pour les abeilles exposées à l'application directe. Ne pas appliquer ce produit lorsque les abeilles sont très actives dans le secteur visé par le traitement. Appliquer ce produit quand les abeilles sont moins actives.

md/mc Marques déposées/de commerce de E. I. du Pont de Nemours and Company, dont La Compagnie E. I. du Pont Canada est un usager licencié. Membre de CropLife.